

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION "LES CABLERIES DE COSSONAY"

PLAN

Approuvé par la Municipalité de  
Cossonay, le 12.12.2004

Le Syndic: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

Approuvé par la Municipalité de  
Penthalaz, le 10.12.2004

Le Syndic: *[Signature]* La secrétaire: *[Signature]*

soumis à l'enquête publique  
du 15.12.04 au 23.01.05

Le Syndic: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

soumis à l'enquête publique  
du 15.12.04 au 23.01.05

Le Syndic: *[Signature]* La secrétaire: *[Signature]*

Adopté par le Conseil communal de  
Cossonay, le 24.06.2004

Le Président: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

Adopté par le Conseil communal de  
Penthalaz, le 24.06.04

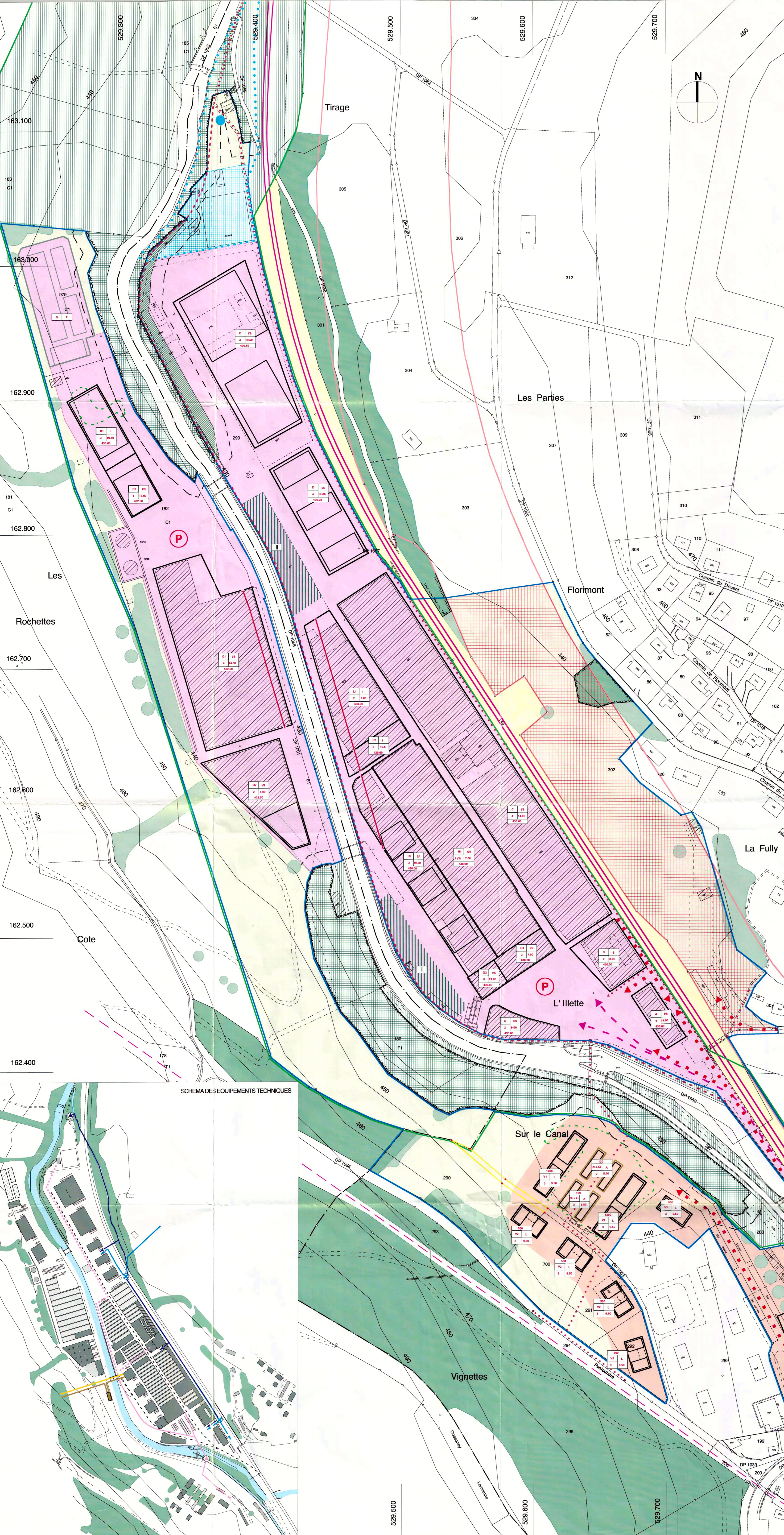
Le Président: *[Signature]* La secrétaire: *[Signature]*

Approuvé par le DIRE,  
le 15.11.2005

Le Chef de Département:  
*[Signature]*

CERTIFIE CONFORME  
Service de l'aménagement du territoire

COSSONAY PENTHALAZ  
ECHELLE 1:1000



**Légende**

- périmètre du PPA
- périmètre 2 du PAC Venoge
- périmètre du PEC n° 112
- limite communale
- domaine public supprimé
- alignement de 1914 radié
- zone d'activités
- zone d'habitation, d'équipement et d'aménagement d'intérêt public
- zone de déassement
- zone de protection du site
- zone du domaine CFF
- zone 4 non bâilli du PEC no 112 (indicatif)
- zone protégée du PAC Venoge (indicatif)
- secteur de protection des eaux S I ET S III
- périmètre d'évolution des constructions
- limite des nouvelles constructions
- périmètre d'évolution des constructions secondaires
- périmètre d'évolution des installations techniques
- caractéristiques principales des constructions
- désignation du bâtiment
- affectation : équipement (E), logement (L), commerce (C), artisanat (A), industrie (I), services (S), techniques (T)
- nombre d'étages
- hauteur à la corniche
- surface de plancher habitable brute
- altitude de référence
- bâtiment existant
- bâtiment nouveau/installation technique nouvelle (indicatif)
- bâtiment à démolir
- aire d'aménagement collectif
- Aire forestière PAC Venoge
- aire forestière
- lisière selon levé du 3 février 2000
- aire de reboisement
- végétation ligneuse non soumise au statut forestier (haie, bosquet, murger, roncier, arbre isolé)
- haie, bosquet, murger, roncier, arbre isolé à supprimer
- plantation, friche à supprimer
- limite de construction à l'aire forestière
- liaison piétonne
- liaison piétonne riveraine
- liaison routière
- carrefour
- aire de stationnement collectif
- voie ferrée industrielle
- voie ferrée CFF
- funiculaire
- EQUIPEMENTS TECHNIQUES
- adduction eau de boisson
- adduction eau industrielle
- évacuation eau usée: projeté / existant
- électricité
- gaz
- station de pompage/vanne

Liste des propriétaires

Propriétaire	Parcelle n°	Commune	Surface
Nexans Suisse SA	182	Cossonay	56'588 m2
	285 (partiel)	Penthalaz	542 m2
	286	Penthalaz	797 m2
	288	Penthalaz	23'391 m2
	290	Penthalaz	5'680 m2
	291	Penthalaz	2'332 m2
	292	Penthalaz	1'668 m2
	299	Penthalaz	82'029 m2
Romande Energie	979	Cossonay	7'146 m2
	191	Penthalaz	218 m2
SI Sur le Canal SA	197	Penthalaz	330 m2
Salomon Claude	198	Penthalaz	390 m2
Mercier Krieger Arlette	289 (partiel)	Penthalaz	1'678 m2
Fondation du Jubilé des Câbleries et tréfileries de Cossonay SA	700	Penthalaz	3'095 m2
Commune de Penthalaz	727	Penthalaz	401 m2

Coordonnées géographiques moyenne : 529'500 / 162'600

